



DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

Elaboration d'un projet de territoire et Définition d'une stratégie de développement
2020-2027 du PETR du Grand Beauvaisis

Synthèse

SÉMAPHORES Expertise

Bureau : 43/45 avenue de Clichy • 75017 PARIS • TÉL +33 (0)1 43 90 53 00 • FAX +33 (0)1 43 90 53 32

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la région Paris/Île-de-France

Siège social : 20/24 rue Martin Bernard • 75013 Paris • TÉL +33 (0)1 53 62 70 00 • FAX +33 (0)1 53 62 70 62

SA au capital de 1.784.415 € • 388 269 045 RCS Paris • Numéro d'identification intracommunautaire FR 10 388 269 045

Sommaire

1. Contexte...	4
Carte d'identité du territoire	
Travailler sur le territoire	
Développer le territoire	
Vivre sur le territoire	
Atouts – Faiblesses – Opportunités – Menaces	
2. Les orientations stratégiques régionales...	16
3. Stratégies intercommunales...	18
4. Enjeux du territoire...	27
5. Analyse de la Charte 2014-2020...	36

1. Contexte

Carte d'identité du territoire

- ✦ Le pôle urbain de **Beauvais**, une « Ville à la campagne », à la fois **rupture et ressource** du Grand Beauvaisis.
- ✦ A majorité rurale, un **territoire équilibré en termes de pôles de proximité**, véritables relais pour les habitants mais aussi pour les pouvoirs publics dans le déploiement de leur action.
- ✦ La **jeunesse du territoire à considérer comme un potentiel**, une ressource. Nécessitant un effort particulier d'accompagnement vers la vie active et d'accessibilité aux services et espaces de socialisation, il s'agit aussi de **l'intégrer à la vie publique locale**.
- ✦ A l'instar de l'ensemble du territoire national, des enjeux de **vieillesse de la population**. Il s'agit donc d'anticiper ce phénomène en s'adaptant aux besoins futurs d'accessibilité et de services adaptés.
- ✦ Un **cadre naturel riche et à préserver**. Il s'agit de protéger la biodiversité en encadrant l'activité humaine (artificialisation des sols, gestion de l'eau, qualité de l'air, etc.)



Les axes de travail transverses en matière de territoire

Objectif: Penser l'évolution du territoire et son équilibre futur

- Capitaliser sur la présence de Beauvais sans pour autant déséquilibrer le caractère rural du territoire
- Intégrer la jeunesse du territoire dans la vie publique locale
- Anticiper le vieillissement de la population et de ses besoins futurs
- Préserver le cadre naturel et la biodiversité en faisant converger les stratégies des EPCI

La réflexion du devenir du territoire et la coordination des réponses à l'échelle du PETR comme levier de développement du Grand Beauvaisis

Réseaux et infrastructures de mobilité

- ✦ Un réseau routier développé selon des logiques nord-sud et en étoile vers Beauvais. A contrario, des axes plus faibles, **limitant de facto les déplacements entre les pôles de proximité**.
- ✦ Des réseaux de **transport en commun élaborés autour de Beauvais**. Certaines zones restant éloignées de ce réseau, créant **un frein pour la mobilité des résidents mais aussi pour les visiteurs** (touristes, milieux d'affaires), contraints d'utiliser la voiture pour se déplacer.
- ✦ Les **mobilités, dénominateur commun de l'accès** à l'emploi, aux services, aux commerces ou à l'éducation.
- ✦ Des initiatives sur le territoire afin d'apporter **des alternatives à la voiture individuelle** : les transports à la demande, le covoiturage mais aussi les mobilités actives (marche, vélo).
- ✦ Une **prise de compétence mobilité rendue possible** par la loi LOM afin de devenir autorité organisatrice de la mobilité



Les axes de travail transverses en matière de mobilité

Objectif: organiser une offre de mobilité cohérente et performance sur le territoire

- Porter la réflexion quant à la prise de compétence mobilité et au potentiel transfert au PETR avant le 31/12/2020.
- Coordonner les initiatives alternatives à la voiture individuelle afin d'éviter la dispersion d'énergies.
- Développer un plan de mobilité afin de renforcer l'accès à l'éducation, à l'emploi, aux services, aux commerces et aux loisirs.
- Faire converger le discours des EPCI afin de renforcer leur portée face aux acteurs de la mobilité (SNCF, Région, Etat).

La mise en place d'un plan de mobilité à l'échelle du PETR comme levier d'accès au territoire pour les populations les plus exclues

Travailler sur le territoire

- ✦ Une situation de l'emploi complexe avec des publics très éloignés de l'emploi et insuffisamment qualifiés et un besoin de main d'œuvre des entreprises qui peine à être pourvu.
- ✦ Qui questionne non seulement la capacité du territoire à orienter les publics, à les sourcer en faveur des dispositifs locaux de formation et d'emploi mais aussi à les faire monter en compétences en réponse aux besoins des entreprises locales.
- ✦ Une situation renforcée par la difficulté à attirer des cadres sur le territoire et par le manque d'attractivité de certains métiers en tension sur le territoire.
- ✦ L'accessibilité des zones d'emplois et des centres de formation à travers les difficultés de mobilité sur le territoire est un frein périphérique supplémentaire à l'emploi.
- ✦ Enfin, le territoire a connu globalement une baisse de ses effectifs salariés sur la dernière décennie notamment dans le secteur industriel en lien notamment avec une tertiairisation de l'économie mais également la disparition de certaines entreprises.

Les axes de travail transverses en matière d'emploi formation

Objectif: favoriser la rencontre de l'offre et de la demande de travail au service du développement des entreprises locales

- Faciliter l'accès aux formations et encourager l'insertion professionnelle
- Veiller au renouvellement de la population active et à la transmission des savoir-faire
- Ancrer les jeunes diplômés sur le territoire
- Sensibiliser aux métiers porteurs sur le territoire
- Accompagner les entreprises dans l'anticipation de leurs besoins RH et dans l'évolution des métiers
- Améliorer la mobilité des actifs pour un développement équilibré du territoire

La mobilité comme levier d'accès à l'emploi à l'échelle du PETR.

Développer le territoire (1/2)

- ✦ Un tissu économique multisectoriel qui présente des forces économiques diversifiées: agriculture industrie, artisanat, tourisme.. Mais qui manque globalement d'une image économique et de notoriété et inégalement réparti sur le territoire.
- ✦ Un développement territorial qui s'appuie sur un tissu de TPE-PME mais aussi sur des entreprises de grandes tailles dont certaines concentrent une part importante de l'emploi local, exposant de fait le territoire aux risques conjoncturels.
- ✦ Des activités agricoles et artisanales qui contribuent à mailler le territoire mais qui sont confrontées au vieillissement des chefs d'entreprises et sensibles aux évolutions du marché et des métiers.
- ✦ Une dynamique entrepreneuriale peu dynamique en matière de création
- ✦ Le développement d'une offre immobilière tertiaire qui fait défaut.
- ✦ Une concurrence territoriale forte entre les territoires du PETR avec une captation forte de l'agglomération en matière d'implantations de projets.
- ✦ Qui contribue à un manque de visibilité globale de l'offre d'accueil à l'échelle du PETR



Les axes de travail transverses en matière de développement économique

Objectif: proposer un territoire attractif pour les entreprises

- Attirer de nouvelles entreprises sur le territoire
- Valoriser l'image économique du territoire et les opportunités d'implantation associées dans une logique élargie
- Maintenir le tissu économique dans sa diversité en veillant notamment à accompagner la transmission reprise
- Développer les synergies et les solidarités entre territoires autour des questions économiques

La construction d'un message unifié et d'une proposition d'offre économique globale (ZAE, immobilier d'entreprises, accompagnement) à l'échelle du PETR comme levier d'attractivité (amélioration de la visibilité du territoire)

Développer le territoire (2/2)

- ✦ Une offre de commerces et de services qui reste hétérogène sur le territoire polarisée autour de l'agglomération, en lien avec les difficultés liées au maintien des commerces en zones rurales .
- ✦ Une densité commerciale qui a vocation à être complétée et renforcée par des circuits alternatifs et notamment le renforcement des circuits courts qui permettent également de répondre à des enjeux de durabilité et d'accompagnement le développement et la mutation de l'activité agricole.
- ✦ Un territoire qui bénéficie d'une infrastructure aéroportuaire d'envergure mais qui ne profite pas au territoire en termes de retombées économiques.
- ✦ Un territoire qui présente un potentiel touristique fort en lien avec le développement d'un tourisme de bien-être et de nature (itinérance...) autour des atouts naturels et patrimoniaux.
- ✦ Mais une activité touristique freinée par le manque de capacités d'accueil en qualité et en volume ainsi que par le manque de coordination stratégique des territoires en la matière et de professionnalisation des acteurs.

Les axes de travail transverses en matière de commerce

Objectif: répondre aux besoins de la population en matière de commerces pour maintenir l'attractivité du territoire

- Veiller au maintien du commerce de proximité
- Lutter contre la vacance commerciale
- S'appuyer sur les producteurs locaux développer des circuits alternatifs d'approvisionnement

Les axes de travail transverses en matière de tourisme

Objectif: amplifier et diffuser les retombées économiques du tourisme sur le territoire

- Faire converger les stratégies des EPCI
- Valoriser une logique de destination
- Repenser la promotion du territoire notamment grâce à des outils partagés et digitaux
- Encourager la circulation des publics à travers le territoire
- Monter en gamme l'offre et diversifier la clientèle

Le développement d'une économie circulaire et la coordination touristique à l'échelle du PETR comme levier de renforcement de l'économie résidentielle

Vivre sur le territoire

- ✦ Des enjeux de **réhabilitation du parc ancien** afin de lutter contre les déperditions énergétiques et d'adapter les logements aux besoins de la population (familles monoparentales, vieillissement, etc.), mais aussi de lutter contre l'artificialisation des sols.
- ✦ Des **difficultés d'accès à l'éducation**, du fait de l'éloignement spatial des établissements, entraînant un fort **décrochage scolaire**. Une offre de formation en niveau infra-bac quasi inexistante et une offre dans l'enseignement supérieur limitée, entraînant un **départ du territoire de bon nombre d'étudiants**.
- ✦ Un territoire **en lutte avec la désertification médicale**. Le nombre de professionnels de santé et leur localisation crée des problématiques d'accès et donc de renoncement aux soins. Face à ce phénomène, la signature de Contrats Locaux de Santé ou la construction de Maisons de Santé Pluriprofessionnelle à l'échelle des EPCI sont des outils privilégiés.

Les axes de travail transverses en matière de réhabilitation du parc de logements anciens

Objectif: réduire les cas de précarité énergétique et adapter les logements aux besoins de la population

- Faire converger les opérations d'amélioration de l'habitat des EPCI
- Accompagner les artisans dans l'obtention des savoir-faire nécessaires à la préservation du patrimoine bâti

Les axes de travail transverses en matière de santé

Objectif: amplifier et diffuser les retombées économiques du tourisme sur le territoire

- Faire converger les stratégies des EPCI, signataires ou non d'un Contrat Local de Santé
- Avoir une cartographie des professionnels de santé
- Favoriser l'accès aux soins à travers une offre de mobilité mais aussi une sensibilisation quant à leur importance

La réflexion des enjeux sociaux et la coordination de leur prise en charge à l'échelle du PETR comme levier d'amélioration de la qualité de vie

Analyse

Atouts

Forces

Oppportunités

Menaces

Les spécificités du territoire

Une évolution du territoire et de l'ensemble des activités humaines questionnée à travers le prisme du développement durable, notamment dans les territoires ruraux

Des difficultés de mobilité impactant l'accès à tous les pans faisant la qualité de vie (santé, emploi, services, commerces, loisirs...)

Une jeunesse importante, à accompagner dans la vie active et la vie locale

Une concurrence territoriale forte entre les EPCI membres (économie, tourisme et santé)

Malgré la présence de Beauvais et de son Centre Hospitalier, des professionnels de santé en tension entraînant un fort renoncement aux soins

Un manque global d'image économique portée sur le territoire et d'opportunité associée pour les porteurs de projet

Une richesse patrimoniale et naturelle à préserver et à valoriser

Une situation de l'emploi complexe (qualification, éloignement de l'emploi, baisse de l'emploi salarié)

Une activité touristique et culturelle peu coordonnée, freinant le développement d'une destination touristique sur le territoire et la communication aux habitants

Atouts du territoire à renforcer

Mobilité

- Un territoire longé par des axes majeurs (A16 et N31), facteur d'attractivité et de déplacements sur le territoire
- Des réseaux de transports en commun maillant le territoire en direction de Beauvais
- Des initiatives départementales pour l'accès à la mobilité (Mob60, Pass'Permis), relayés par les acteurs locaux
- Un aéroport international sur le territoire

Développement économique

- Un prix de l'immobilier d'entreprise attractif et des projets de création ou d'extension des ZAE
- Une offre d'accueil en développement: coworking, hôtel d'entreprises...
- La proximité d'infrastructures routières, ferroviaires et aéroportuaires
- Un tissu d'entreprise dynamique (multi filière, des entreprises locomotives, un tissu artisanal dense et un maillage de TPE-PME sur l'ensemble du territoire)
- Des acteurs de l'emploi et insertion impliqués sur le territoire (MEF, Bus de l'Emploi, Missions locales)

Tourisme

- Des sites remarquables (Gerberoy, Parc Saint Paul) et des éléments naturels et patrimoniaux
- Le développement de nouvelles pratiques touristiques
- Des activités de plein air et de bien-être sur le territoire
- Nombreux acteurs ressources: offices de tourisme, Oise Tourisme, Esprit Hauts-de-France
- Proximité de Paris, Rouen, Amiens, Chantilly, Compiègne, Forges-les-Eaux...

Questions sociales

- Des acteurs publics engagés dans la santé (signature de contrats locaux de santé, construction de pôles de santé)
- La présence de Beauvais, ayant une offre de services de santé qualitative (présence de spécialistes, d'un Centre Hospitalier)

Développement durable

- Un cadre naturel et une biodiversité riches
- Des jardins remarquables valorisant le caractère rural du territoire
- Des documents d'orientation encadrant l'artificialisation des sols et l'impact environnemental de l'aménagement du territoire
- Des initiatives de développement de nouvelles sources d'énergies (méthanisation, éolien...)

Opportunités à saisir

Mobilité

- L'ouverture à la concurrence de lignes ferroviaires doit permettre d'améliorer sa régularité et son efficacité
- L'intermodalité encore faiblement développée sur le territoire
- La loi LOM permettant de devenir Autorité Organisatrice des Mobilités
- Un réseau du FRET en développement
- Des acteurs publics et associatifs mobilisés pour du transport solidaire

Développement économique

- Des chantiers d'insertion en ruralité en développement
- La financement de projets par les fonds d'aides (FISAC)
- Le déploiement du Très Haut Débit sur le territoire pouvant permettre de renforcer son attractivité
- Le développement de la *Silver Economy* à anticiper pour répondre au vieillissement de la population
- Communication globale sur les opportunités foncière et immobilière auprès

Tourisme

- Des Projets touristiques non exploités (tourisme d'histoire, industriel) ou en développement (agrotourisme)
- Des acteurs culturels à fédérer dans des projets bénéficiant à l'ensemble des territoires

Questions sociales

- Une population jeune à intégrer dans la vie locale
- Des acteurs culturels pouvant déployer leur offre à une échelle intercommunale

Développement durable

- L'obligation du tri des biodéchets et de leur valorisation à anticiper et accompagner auprès des entreprises du territoire
- La recyclerie de Crèvecœur, ressource pour la valorisation des déchets
- Des secteurs économiques pouvant s'inscrire dans le développement durable (filiale bois, transition agricole)
- Des labellisations pouvant permettre de renforcer le territoire (trames verte et bleue, ZNIEEF, projets de Pays d'Art et d'Histoire, de Parc Naturel Régional, etc.)

Faiblesses à atténuer ou compenser

Mobilité

- Un modèle du « tout voiture » inhérent aux territoires faiblement densifiés
- Un réseau routier faiblement performant à l'intérieur du territoire (notamment les axes est-ouest)
- Un manque de pistes cyclables entre les centre-bourgs
- Des transports en commun peu attractif (horaires, prix du ferroviaire)
- Des difficultés culturelles freinant le recours au covoiturage

Développement économique

- Un manque de communication sur l'attractivité économique du territoire dans sa globalité entraînant un déficit d'image économique
- Un territoire Zone de Revitalisation rurale, mais un manque de moyens associés
- Une polarisation de l'activité économique à Beauvais et la proximité de la région parisienne, entraînant le risque de devenir un territoire dortoir
- Des manques en termes d'infrastructures de transformation agricoles

Tourisme

- Une absence de stratégie à l'échelle du PÉTR
- Sans regroupement d'EPCI, une impossibilité de répondre aux AMI régionaux
- Un manque de professionnalisation des acteurs du tourisme
- Un manque de logique de parcours patrimonial à l'échelle du territoire permettant de faire rester le visiteur

Questions sociales

- La proximité de pôles urbains captant les professionnels de santé, de la culture...

Développement durable

- Des règles de tri différentes entre les différents EPCI
- Un développement de l'éolien diversement apprécié (nuisances pour les riverains)

Menaces à prévoir ou à anticiper

Mobilité

- Des personnes de moins en moins mobiles (moins de personnes passent le permis, coûts induits par une voiture, vieillissement de la population, etc.)
- Une forte hétérogénéité des territoires en termes d'accès aux transports en commun.

Développement économique

- Des difficultés des entreprises à recruter (manque de main d'œuvre disponible qualifiée) créant de la tension pour certains emplois (cadres, métiers de l'industrie)
- Des publics très éloignés de l'emploi et de chômeurs de longue durée
- Une offre de formation globalement concentrée dans la ville centre, entraînant un faible niveau de qualification
- Des entreprises de grandes tailles qui peuvent exposer le territoire à des risques conjoncturels
- Les Zones franches de Beauvais qui freinent la redistribution des implantations
- Le défi de la transmission reprise
- Une dévitalisation commerciale à compenser

Tourisme

- Un manque de cohérence et de lisibilité de l'action sur le territoire du fait du grand nombre d'acteurs et de leur manque de coordination
- Une offre d'accueil globalement insuffisante peu qualitative, notamment en matière d'hébergement de groupes
- Un positionnement concurrentiel, y compris entre les territoires du PETR

Questions sociales

- Une désertification médicale entraînant un fort renoncement au soin
- Le vieillissement de la population à accompagner (adaptation des logements, des ERP, déploiement de services, etc.)
- Des logements anciens à réhabiliter (énergivores, peu accessibles etc.) et à adapter aux besoins de la population (vieillesse, augmentation du nombre de familles monoparentales)
- Des difficultés d'accès aux loisirs (offre culturelle, sportive, lieux de socialisation)

Développement durable

- Une pollution lumineuse croissante

2. Les orientations stratégiques régionales

Des ambitions régionales et départementales qui font écho aux enjeux et aux ambitions du territoire du PETR

- + Qu'elles soient départementales ou régionales, les ambitions portées et les enjeux identifiés à l'échelle supra du PETR font globalement écho à ceux identifiés sur le territoire du PETR par les différents acteurs, que ce soit en matière d'emploi/formation, de tourisme, de mobilité ou encore de santé.

- + Concernant le volet touristique, les enjeux du PETR et l'action à mener s'inscrivent pleinement dans les intentions régionales de développer un tourisme de bien-être, de mémoire ou encore patrimonial permettant de contribuer à la valorisation du territoire.

De plus, le Conseil Départemental, à travers le déploiement de ses aides peut représenter un levier dans la mise en œuvre des actions. En effet, ce dernier encourage le développement de nouvelles pratiques à travers des aides à la promotion et au développement touristique, à la signalisation touristique ou encore à l'aménagement d'itinéraires verts. Autant de sujets qui font écho aux besoins, remontés par les acteurs, d'une animation plus large de l'écosystème touristique ou encore au manque de lisibilité de l'offre globale.

- + Une politique régionale qui affirme la nécessaire amplification de l'économie circulaire, à travers de nouveaux modes de conception, de production et de consommation et qui trouve résonance dans l'action portée par le Conseil Départemental en faveur du soutien aux filières locales.
- + Une prise de conscience globale et partagée sur la nécessité de répondre aux problématiques de l'emploi à la fois dans une immédiateté pour répondre aux enjeux d'insertion des publics éloignés de l'emploi, de montée en compétences, et de réponse aux besoins des entreprises locales, **mais également dans une posture prospective** permettant d'éclairer les besoins de demain pour faire face aux mutations à l'œuvre et aux évolutions des métiers, une réflexion essentielle pour maintenir et développer le tissu économique local.
- + De nombreux dispositifs déjà existants à l'échelle régionale en faveur du développement économique qui complétés par l'action des intercommunalités **questionne le rôle à jouer par le PETR sur cette thématique concurrentielle qui peine à s'inscrire dans une dynamique commune.**

Des sujets d'importance régionale et départementale qui recourent les préoccupations des collectivités du PETR et notamment

- Le maintien, la facilitation d'organisation et d'animation des filières pourvoyeuses d'emploi non délocalisables (tourisme, agriculture, commerces...)
- Le maintien de l'attractivité résidentielle à travers le déploiement d'une offre globale plus équilibrée (mobilité, commerces, services, santé...)
- La favorisation d'une meilleure coordination entre les différents échelons territoriaux permettant les synergies locales, la mutualisation d'outils et évitant le doublonnage d'actions grâce à la juste définition des missions de chacun

3. Stratégies intercommunales

Une action publique intercommunale concourant au développement du territoire

- ✦ Afin d'analyser les enjeux auxquels le territoire fait face et de questionner le positionnement du PETR aux côtés des EPCI, nous proposons de porter un regard sur les stratégies territoriales à l'œuvre à l'échelle intercommunale. Il s'agit ici d'une photographie à l'instant T des orientations élaborées dans le cadre des schémas directeurs en vigueur et de projets en cours sur le territoire des EPCI .
- ✦ Les pages suivantes permettent ainsi de comparer les différentes stratégies afin d'analyser en quoi elles s'inscrivent dans le diagnostic territorial, mais aussi en quoi ces stratégies divergent ou convergent. Ce faisant, il s'agit de définir dans quelles mesures des actions peuvent être mutualisées ou, au contraire, quels sont les espaces pour lesquels aucune réponse publique n'existe et sur lesquelles le PETR peut être amené à se positionner afin de renforcer le territoire.



Mobilités



1. Développer l'intermodalité

Renforcer le réseau de bus urbains, l'adapter aux besoins des habitants de l'agglomération et faciliter leur articulation avec les voies douces ; entrer en lien avec les principaux employeurs du territoire (exemple de mesures envisagées ; créer un système public de covoiturage, poursuivre l'aménagement du pôle d'échange multimodal)

2. Développer un réseau de voies de mobilités douces à l'échelle de l'EPCI

3. Diminuer les nuisances sonores



1. Développer l'intermodalité dans des nœuds

Faciliter les transports vers et à partir des pôles gares et des bourgs
Soutenir les transports collectifs (ferroviaires et cars interurbains)

2. Renforcer le réseau routier sur des tronçons stratégiques

3. Renforcer les liaisons douces et l'accessibilité

4. Diminuer les nuisances sonores

5. Développer le covoiturage



1. Aménager un réseau routier fonctionnel et de qualité

Renforcer des axes stratégiques, adapter la voirie aux conflits d'usages, mutualiser le stationnement

2. S'orienter vers un partage de la voirie plus propices aux circulations douces

(Pistes cyclables, cheminements doux, etc.)

3. Développer des alternatives à la voiture individuelle

(Covoiturage, multimodalité, transports en commun, etc.)

4. Diminuer les nuisances sonores



Aucune information remontée

Développement économique



1. Mener une action foncière et immobilière

Accompagner le développement de l'aéroport par des ZAE ; être attractif pour les entreprises commerciales, artisanales, industrielles et les services à la personne

2. Faire monter en qualité les ZAE existantes

3. Accompagner les technologies innovantes

En lien avec le pôle agro-ressources et l'institut LaSalle, sur les biomatériaux, la santé, l'alimentation, l'énergie,

4. Développer les points d'excellence du territoire par de l'accueil exogène dans les filières porteuses

(logistique, industrie agro-alimentaire, mécanique, commerce de gros...).

5. Conforter l'agriculture



1. Développer des filières nouvelles

Privilégier les filières de proximité, comme les « énergies vertes », l'éco construction, les services aux entreprises, la transformation agricole, les services de proximité et la tertiarisation des emplois

2. Aménager de petites zones d'activité

3. Développer le tourisme

4. Créer des pôles de proximité en termes de commerces et d'artisanat

Etude : Renforcer l'implantation d'activités

Créer de nouvelles offres immobilières bâties, s'adressant aux jeunes entreprises en développement (en croissance ou entrepreneurs)



1. Mener une politique foncière ambitieuse

Maintenir et développer les entreprises endogènes, en accueillir de nouvelles, y compris de nouvelles activités (établir une stratégie de développement du tertiaire) Réfléchir à l'aménagement d'un site d'excellence à Cuigy-en-Bray

2. Développer l'attractivité économique territoriale

Mettre à niveau les zones existantes (requalification et réaménagement) ; soutenir la création et le développement d'entreprises ; structurer les filières émergentes

3. Assurer l'ingénierie, la structuration et l'animation économiques

Animer l'action économique par un guichet unique ; en assurer le suivi

4. Être le point de relais des acteurs économiques, institutionnels et des voisinages

Promouvoir le territoire ; faciliter la création et la transmission/reprise ; animer un club des partenaires économiques

5. Permettre un développement responsable et durable des activités

Mutualisation des services, luttés contre les pollutions, tendre vers l'autonomie énergétique, etc.



1. Affirmer Breteuil comme pôle commercial de proximité

2. Dynamiser les ZAE existantes

Dynamiser le Parc de la Belle Assise par un projet de ZAD, et ses 85 hectares de réserves foncières, à destination de l'industrie et de la logistique

3. Accompagner les entreprises dans la transition numérique



Développement touristique



1. Structurer les fonctions et l'offre touristique

Capitaliser sur les pôles de loisirs, patrimoniaux, d'affaires,

2. Développer le tourisme de pleine nature

Cibler le public parisien pour du tourisme sportif et de bien être

Développement de pratiques sportives émergentes (trail, gravel...)

3. Renforcer l'offre d'hébergement

Proposer des hébergements pour les jeunes (auberges de jeunesse, accueil de groupes) et des logements insolites. Développer le tourisme de camping car



1. Capitaliser sur l'abbatiale de St Germer de Fly

Musée d'interprétation, etc.

2. Développer les résidences d'artistes

3. Renforcer le tourisme vert

Capitaliser sur la TransOise : valoriser la pratique du vélo et inciter les cyclotouristes à sortir de la Voie Vélo pour visiter le territoire ; promotion des circuits de randonnée ; encourager la diversification des activités (agrotourisme, gîtes, etc.)



1. Une stratégie visant à valoriser Gerberoy et Songeons

Depuis 2006, une amélioration des conditions d'accueil à Gerberoy est engagée. La CCPV crée un pôle avec Songeons (circuits d'interprétation, etc.), où se développe une aire de campings cars. Des réflexions y sont menées quant au développement touristique (usage du château

2. Des projets en cours de réflexion ou de réalisation

Renforcement du tourisme équestre

Réouverture d'un tronçon ferré afin d'y faire circuler un train touristique

Structuration de l'agrotourisme et des filières courtes

Renforcer le professionnalisme des acteurs

Développer l'offre d'accueil (hébergement et restauration)



1. Accueillir les visiteurs

Capitaliser sur le gîte de groupe et sur les hébergements existant (chambres d'ôte, à la ferme)

2. Communiquer sur l'offre du territoire

Faire un listing des prestataires, etc.



Santé



A travers le Contrat Local de Santé :

1. Renforcer le parcours de vie en santé mentale
2. Favoriser l'attractivité globale du territoire pour les professionnels de santé
3. Renforcer la dynamique territoriale de santé et l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé
4. Améliorer l'environnement pour favoriser la santé



1. Créer les conditions favorables pour l'accueil et la pérennisation d'une offre de santé mutualisée
2. Développer au moins une maison de santé afin d'enrayer la désertification médicale



A travers le Contrat Local de Santé :

1. Renforcer le parcours de vie en santé mentale
Améliorer l'accueil et l'accompagnement des patients ; former les professionnels et les élus
2. Favoriser l'attractivité globale du territoire pour les professionnels de santé
Inciter et favoriser l'installation des professionnels de santé
3. Faciliter le parcours de santé des personnes en situation de précarité et des populations fragiles
Renforcer la mise en réseau des acteurs et des dispositifs ; Favoriser l'accès aux droits et aux soins ; Promouvoir des comportements favorables
4. Améliorer l'environnement pour favoriser la santé
Améliorer l'Habitat et l'environnement intérieur ; Promouvoir la politique du PCAET



Capitaliser sur la Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Breteuil

Aucune autre information remontée



Logement



1. Renforcer la concentration sur les principaux pôles

A travers le PCAET:

2. Améliorer le parc de logements anciens

Communiquer sur les dispositifs d'aide existants et développer l'intervention auprès des différents acteurs (habitat social, patrimoine individuel et collectif privé, etc.)

3. Développer l'habitat participatif et intergénérationnel



1. Améliorer le repérage de logements dégradés

Promouvoir et accompagner la rénovation énergétique des logements, par le biais de la Plateforme Energétique de l'Habitat. (A travers le Contrat Local de Santé)

2. Limiter la vacance des logements, inciter et accompagner la rénovation

Sensibiliser les propriétaires aux dispositifs existants et au choix des matériaux ; stimuler la formation des professionnels aux évolutions réglementaires et techniques.

3. Accompagner la densification déjà engagée, dans les bourgs

4. Améliorer la qualité énergétique des logements neufs et anciens

5. Anticiper les besoins liés au vieillissement de la population



1. Programmer une croissance de l'ordre de 1120 nouveaux logements d'ici 2030

Privilégier les pôles urbains du territoire et favoriser une urbanisation qualitative, moins consommatrice de foncier et d'énergie pour les logements

2. Améliorer la qualité du parc ancien à travers la réhabilitation

Capitaliser sur l'OPAH en cours ; adapter les logements à l'accessibilité

3. S'appuyer sur le réinvestissement du parc de logements vacants pour répondre aux besoins de logements

4. Renforcer la part du locatif et l'accession abordable à la propriété afin de répondre au parcours résidentiel



Aucune information remontée



Développement durable



1. Améliorer le bâti

Communiquer sur les dispositifs d'aide existants et développer l'intervention auprès des différents acteurs (habitat social, patrimoine individuel et collectif privé, etc.)

2. Développer les énergies renouvelables

3. Œuvrer en faveur d'une gestion durable de la ressource en eau et des végétaux (gestion des cours d'eau, pratiques agroécologiques...)

4. Limiter l'étalement urbain

5. Développer l'économie circulaire

6. Lutter contre le gaspillage, réduire et valoriser les déchets



1. Améliorer la qualité énergétique

Recherches d'économies d'énergies dans les bâtiments publics et privés, dans l'éclairage public, dans la limitation des déplacements individuels motorisés ; développement des énergies renouvelables

2. Améliorer la qualité paysagère

3. Mettre en place d'une trame verte et bleue

4. Améliorer la qualité résidentielle

Limiter l'artificialisation des sols, préserver le patrimoine bâti, mise aux normes des constructions et du logement ancien)



1. Préserver et valoriser les espaces naturels et paysagers

Limiter l'artificialisation des sols, protéger les éléments contribuant à la prévention des risques (haies, mares, zones humides, etc.)

2. Concilier la biodiversité avec le développement économique et l'utilisation des ressources du territoire

Accompagner la sylviculture et l'agriculture vers des pratiques respectueuses de l'environnement

3. Valoriser la trame verte et bleue comme élément identitaire du territoire

4. Œuvrer en faveur d'une gestion durable de la ressource en eau

5. Inscription dans une démarche de planification énergétique



Capitaliser sur le statut de "Territoire démonstrateur Rev3"

Développer des actions en termes de dev durable (énergie, environnement, solidarité, exemplarité)

Des stratégies relativement semblables pouvant converger ou entrer en concurrence



Concurrence

Mobilités



Développement économique



Développement touristique



Questions sociales



Développement durable



- Accueillir et maintenir des entreprises sur le territoire à travers une stratégie foncière et d'immobilier d'entreprise
- Accueillir des filières nouvelles sur le territoire, notamment liées au développement durable
- Renforcer l'armature commerciale, notamment à travers des pôles de proximité

- Développer le tourisme de « pleine nature » et de « bien-être »

- Capitaliser sur les sites remarquables et pôles attractifs pour développer une destination touristique

- Favoriser l'attractivité de médecins sur le territoire



Convergence

- Développer l'intermodalité
- Renforcer les liaisons douces
- Soutenir ou développer les transports en commun
- Réduire les nuisances sonores

- Fédérer les prestataires du territoire

- Lancer des programmes de réhabilitation du logement ancien

- Préserver et valoriser le patrimoine naturel et paysager

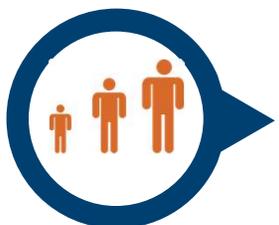
- Développer l'économie circulaire

4. Enjeux du territoire

Défi n°1: être un territoire d'équilibre multipolaire



- ✦ **Qualifier les besoins en déplacement** (volumes, destinations...) permettant le calibrage d'une offre de mobilité cohérente
- ✦ **Faciliter le rabattement vers le ferroviaire** (transport collectif, doux, à la demande...), **renforcer l'attractivité de certaines gares**, retravailler les modalités (horaires, cadencement, connexions...)
- ✦ **Renforcer la coordination des modes de transport depuis l'aéroport**, notamment collectifs



- ✦ **Lutter contre la fracture numérique**
- ✦ **Capitaliser sur les Contrats Locaux de Santé** et les Maisons de Santé
- ✦ **Renforcer l'accès à la santé**: avoir une cartographie des professionnels de santé



- ✦ S'emparer des **opportunités associées à la Zone de Revitalisation Rurale**

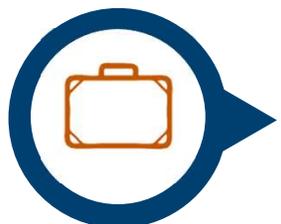
Défi n°2: être un territoire au service de l'emploi et de l'économie



- ✦ **Faciliter l'accès aux zones d'emploi** (notamment ZAE), de **formation**: amélioration des dessertes, liaisons douces, stationnement...



- ✦ **Travailler l'adéquation entre l'offre de compétences disponibles localement et les besoins des entreprises** (depuis le sourcing jusqu'à l'accompagnement RH)
- ✦ **Veiller au maintien d'une économie de proximité dans sa diversité**: maillage TPE-PME notamment face au défi de la transmission reprise, ancrage des grandes entreprises
- ✦ **Renforcer l'attractivité** pour les entreprises et en accueillir de nouvelles, notamment à travers le déploiement d'une offre de locaux tertiaires

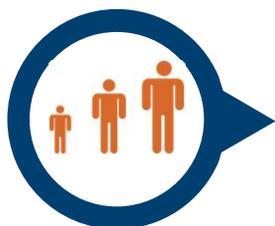


- ✦ **Professionaliser le tourisme et monter en gamme l'offre**

Défi n°3: offrir un territoire attractif



- ✦ **Renforcer l'itinérance de l'offre de services**
- ✦ **Faciliter l'accès aux commerces de proximité, services (santé...), aux zones résidentielles**
- ✦ **Ancrer et attirer des actifs grâce à une offre globale:** offre de logement, de services, commerciale...



- ✦ **Optimiser la desserte scolaire,** notamment en direction du lycée
- ✦ **Améliorer l'habitat ancien:** mettre en adéquation les coûts de réhabilitation et la préservation du patrimoine bâti (visuel, respect de l'architecture traditionnelle).
- ✦ **Lutter contre le renoncement aux soins**
- ✦ **Accompagner le vieillissement** de la population
 - **Faciliter le maintien à domicile :** proposer une offre de logements accessibles dans les pôles urbains, développer le lien social avec les Centres Sociaux et associations
 - **Développer des structures d'accueil médicalisées (EHPAD)**
- ✦ **Accompagner les populations jeunes** ou déscolarisée: donner accès et donner du sens



- ✦ **Ancrer les touristes** et allonger les séjours
- ✦ Développer des **manifestations touristiques**

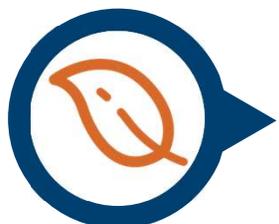
Défi n°4: inscrire le territoire dans la durabilité



- ✦ **Faciliter les aménagements et l'émergence d'outils en lien avec les nouvelles pratiques:** aire de covoiturage, rencontre offre/demande, pistes cyclables, communication sur le transport solidaire...



- ✦ **Accompagner les acteurs économiques dans l'intégration des logiques de transition** (sobriété énergétique, nouveaux matériaux...), qui impactent les métiers et les filières (écoconstruction), notamment à travers l'accès à la formation (rénovation énergétique...)
- ✦ **Promouvoir et développer un tourisme plus vert** (agrotourisme, pleine nature) en s'appuyant sur les mobilités douces (vélo, pédestre, équestre...)

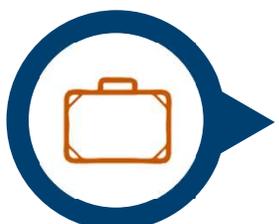


- ✦ **Protéger la biodiversité:** stopper les destructions d'espaces naturels (artificialisation), voire recréer des espaces disparus (points d'eau, etc.)
- ✦ Améliorer la **gestion des déchets:** uniformiser les modes de tri et la gestion des déchets
- ✦ Développer de **nouvelles sources d'énergies:** l'éolien et la méthanisation posant des questions d'acceptabilité

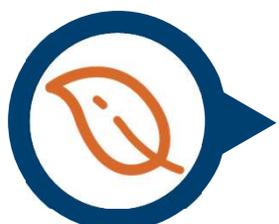
Défi n°5: faire territoire



- ✦ Penser la mobilité **de manière inclusive** (infra et inter territoriale, diversité des modes, multimodalité...)



- ✦ **Avoir une stratégie partagée** reposant notamment sur l'articulation des typologies de tourisme à l'échelle du PETR et travailler la **coordination opérationnelle** des acteurs du tourisme
- ✦ **Développer l'image et la notoriété** du territoire dans son ensemble (valorisation du patrimoine bâti et naturel, des produits locaux) en s'appuyant notamment sur une **logique de destination, des marqueurs territoriaux identifiés et des outils de communication partagés**



- ✦ Valoriser et **développer des circuits courts**: favoriser l'émergence de projets tout en veillant à leur cohérence globale
- ✦ **Valoriser le patrimoine local**, naturel et bâti, par des labels (Art et Histoire, PNR)

Des grands constats à la définition des missions du PETR

+ Des enjeux quasi identiques en 2014 et 2020

Les enjeux présentés dans la Charte n'ont pas fondamentalement évolué entre 2014 et aujourd'hui. Plusieurs pistes d'explications à cela :

- Certaines réponses apportées devant voir **leurs effets se constater dans un temps plus long** (exemple des Contrats Locaux de Santé...)
- Des **enjeux transverses perdurant** (Vieillesse de la population, accessibilité...) pour lesquels les actions proposées n'ont pas eu les moyens à la hauteur des ambitions.
- Des **difficultés à faire converger et coordonner les initiatives** (développement économique, tourisme...)

Il s'agit donc de calibrer l'action du PETR afin d'apporter une réponse aux enjeux du territoire pour lesquels il apporte une réelle plus-value.

+ Comment positionner le PETR en soutien et complémentarité des EPCI :

- Le **portage de projets fédérateurs ?** tels que le Parc Naturel Régional (aujourd'hui en étude prospective)
- L'**appui à l'ingénierie ?** notamment à travers le développement de schémas (santé, mobilité, ZAE, économie circulaire, touristique...) et la contractualisation (contrats de ruralité, de territoire, labellisations...) en capitalisant sur les compétences déjà reconnues dans le cadre du GAL LEADER
- Le **lobbying ?** permettant au territoire de s'exprimer avec univocité et d'atteindre la masse critique permettant de peser dans les échanges avec les partenaires

Une action du PETR à circonscrire pour plus d'efficacité

+ Faut-il concentrer l'énergie du PETR sur quelques projets clés ?

Au regard de ses statuts et des enjeux du territoire identifiés, certains sujets font consensus :

– La mobilité

- Que ce soit à travers l'accès à la culture, aux services, notamment de soins, à la formation ou à l'emploi, la mobilité est un aspect central captant tous les aspects de la vie des habitants. Ce sujet apparaît donc comme majeur pour le territoire
 - Renforcer les accès
 - Diversifier les pratiques

– Développer et maintenir l'attractivité et la valorisation du territoire en milieu rural

- Les centres bourgs à travers les filières de proximité (commerce, services)
- L'agriculture et le commerce par le développement des circuits courts

– Le développement du tourisme peut se faire à travers la mise en musique d'une offre à l'échelle élargie et le développement d'outils mutualisés

+ Comment rendre l'action performante?

– Assurer un portage politique

– Affecter des moyens humains en cohérence avec les actions choisies et avec l'ambition du PETR

– Se doter d'outils de pilotage et de suivi des actions (à l'échelle politique et technique).

Pour permettre au PETR d'être source d'unité, de légitimité et d'efficacité, il convient de préciser son champ d'action et d'affecter les ressources nécessaires à l'avancement des projets .

Au croisement des enjeux et des missions du PETR

Missions du PETR	Objectifs	Les réponses possibles à l'échelle du PETR aux défis identifiés
Etudes de développement et d'aménagement à l'échelle du territoire	Aider à l'élaboration des stratégies territoriales	<ul style="list-style-type: none"> - Schéma de mobilité - Schéma global des ZAE - Projet Alimentaire Territorial - Cartographie des professionnels de santé - Démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territoriale (GPECT) - Etude de faisabilité du PNR - Au cas par cas pour des besoins propres à un ou plusieurs territoires - ...
Ingénierie des projets issus du programme d'actions ou d'intérêt du PETR	Aider à la mise en œuvre des projets et suivre leur avancement (financier, juridique...) et coordonner les actions transverses	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite du programme Leader - Agenda culturel partagé - Site internet valorisant l'offre touristique globale - Réponse à des AMI des Hauts-de-France en matière de tourisme notamment - Communication visant à construire une identité commune du territoire - Au cas par cas selon des besoins propres à un ou plusieurs territoires
Contractualisation dans le cadre des principales politiques qui concourent au développement durable du PETR	Mettre en œuvre des dispositifs de contractualisation avec les échelons supra territoriaux	<ul style="list-style-type: none"> - Obtention de labels à l'échelle du territoire: Art et Histoire... - Contrat de ruralité - Réflexion quant à l'extension du contrat local de santé à l'échelle du PETR - Au cas par cas selon les besoins propres à un ou plusieurs territoires - ...

5. Analyse de la Charte 2014-2020

Quelques éléments de compréhension préalables à l'analyse de la Charte 2014-2020

✦ Un périmètre imposé

- Un périmètre territorial **imposé par le découpage interterritorial** de la région Picardie, ne faisant pas nécessairement sens au regard des dynamiques des EPCI.
- **Et un regroupement des EPCI initialement porté par des intérêts financiers** (candidature programme Leader)

✦ Une Charte très (trop) ambitieuse

Une charte ambitieuse qui s'articule autour de 4 grands axes et qui a eu **le mérite de poser les jalons des enjeux partagés**:

1. Apporter des solutions collectives innovantes et mutualisées pour améliorer la qualité résidentielle du territoire
2. Coordonner les interventions visant à renforcer l'économie et développer l'emploi sur le territoire
3. Promouvoir un équilibre ville-campagne via un aménagement concerté
4. Faire du Pays un laboratoire d'idées, une tribune, pour échanger, innover, défendre des intérêts partagés et communiquer

✦ Le programme Leader comme figure de proue de l'action de l'association de Pays

- Une association **qui a trouvé le sens de son action** et a acquis de la reconnaissance **à travers le programme LEADER** peut être au détriment des autres actions et qui s'est progressivement effacée au profit du programme Leader.
- C'est le Leader qui est devenu le **lieu de sourcing des projets, d'émulation d'idées du PETR.**
- Un programme LEADER
 - Qui a demandé un engagement fort en 2014 pour l'écriture de la candidature
 - **Qui a contribué à créer un écosystème local** en ajoutant dans le tour de table les acteurs privés et en levant le clivage entre acteurs privés et publics, urbains et ruraux
 - **Qui a donné de l'élan à des initiatives individuelles**, mais n'a **pas permis pour autant de « faire ensemble »**

Retour sur le plan d'actions de la Charte

✦ Une analyse articulée autour des 4 axes stratégiques de la Charte



Les pages suivantes vont revenir en détails sur les actions ambitionnées dans la Charte 2014-2020 pour chacun des 4 axes afin d'identifier les actions finalement engagées ou menées, les porteurs des différentes actions ou encore les facteurs explicatifs du niveau d'avancement de l'action.

Grille de lecture

-  Actions prises en charge
-  Actions pour lesquelles des initiatives ont été engagées, par l'association du Pays ou par d'autres typologies d'acteurs
-  Actions non traitées

Apporter des solutions collectives innovantes et mutualisées pour améliorer la qualité résidentielle du territoire

Sous-axes	Actions	Etat d'avancement de l'action	Facteurs explicatifs
Renforcer l'attractivité du PGB en attirant de nouvelles populations et en améliorant le quotidien des résidents	Mettre en place un schéma de services à la population		Non traité
	Favoriser le maintien du commerce en zone rurale		Une utilisation du Fonds d'Intervention pour la Sauvegarde de l'Artisanat et du Commerce (FISAC) par les collectivités
	Proposer des services innovants dans le domaine de la petite enfance		Non traité
	Accompagner les EPCI et valoriser la mise en place du Très Haut Débit sur le territoire		Une couverture numérique globale du territoire grâce aux acteurs mobilisés, notamment Oise THD et les EPCI
	Favoriser la mise en place de services numériques sur le territoire, en appui des missions de la MEF		Non traité ou non communiqué
	Travailler à la valorisation des circuits courts		<ul style="list-style-type: none"> Non traité Des initiatives existantes à travers le LEADER sur les circuits courts
Renforcer l'accessibilité et l'éveil à la culture, au patrimoine, aux sports et aux loisirs autour des grandes infrastructures du Pays	Poursuivre et étendre les mesures favorisant l'accessibilité des services culture, sport et loisirs		Pas de portage permettant une coordination des actions menées par les différentes collectivités
	Promotion dans une logique de cohérence à l'échelle du Pays un éveil à la culture, aux loisirs, aux sports et au patrimoine		

Apporter des solutions collectives innovantes et mutualisées pour améliorer la qualité résidentielle du territoire

Sous-axes	Actions	Etat d'avancement de l'action	Facteurs explicatifs
Accompagner les habitants du Pays à mieux vivre leur vieillesse	Engager une réflexion sur le logement des séniors et la domotique		<ul style="list-style-type: none"> • Non traité • Des actions portées par des associations sur le logement intergénérationnel
	Mettre en place une charte de parcours médicalisé pour accompagner les patients de l'hospitalisation à la convalescence		Non traité
	Lutter contre un risque de désertification médicale		<ul style="list-style-type: none"> • Des actions à l'échelle des EPCI (Contrat Local de Santé, Maison de Santé) et un positionnement fort du Conseil Départemental sur le sujet • Pas de positionnement du Pays
	Renforcer le secteur des services à la personne		Pas d'impulsion du Pays en tant que coordinateur

Focus sur l'action du Conseil Départemental en matière d'accueil des professionnels de la santé

- Le Conseil Départemental de l'Oise s'est saisi du sujet de la santé de manière notamment à penser l'accueil des professionnels de santé à une échelle plus large.
- A ce titre, il a fait le choix de mobiliser des moyens importants de manière à lutter contre la désertification médicale à l'œuvre sur le territoire (géographique et/ou sectorielle). Ces moyens se matérialisent notamment à travers:
 - Des aides financières: aide à l'installation (acquisition de locaux) et à l'investissement, prêts d'honneur pour les premières installations dans l'Oise (prêt à taux 0 allant jusqu'à 50K€)
 - La mise en place de la cellule Oise Santé visant à accompagner l'installation des professionnelles de santé sur le territoire (professionnelle comme personnelle)
 - Le financement de nouvelles maisons de Santé et de cabinets médicaux portés par les communes ou les EPCI



Coordonner les interventions visant à renforcer l'économie et développer l'emploi sur le territoire

Sous-axes	Actions	Etat d'avancement de l'action	Facteurs explicatifs
Développer une offre touristique de manière collective et partagée à l'échelle du Pays, et marketer cette offre	Faire un état des lieux des acteurs et actions lancées en faveur du développement touristique du Pays du Grand Beauvaisis		<ul style="list-style-type: none"> Des actions lancées par les Offices de Tourisme à leurs échelles ou coordonnées via Oise Tourisme Mais des blocages persistants liés à la commercialisation et aux différences de compétences des différents offices de tourisme (EPIC communautaire, associatif...) Incapacité à lancer et à déployer une stratégie commune
	Définir ensemble une stratégie collective et partagée visant à renforcer, développer et diversifier durablement le secteur touristique sur le territoire		
	Mettre en place une stratégie de promotion et de communication dynamique et efficace		
	Faire de l'association du PGB le coordinateur de cette stratégie		Un travail engagé par l'association du PGB avec chacun des offices de tourisme, mais un manque de réussite dans la coordination

Focus sur les tentatives de l'association du Pays du Grand Beauvaisis en matière de tourisme

- Un travail engagé en collaboration bilatérale avec les offices de tourisme de chaque territoire a permis une mise à plat des activités de chacun permettant d'identifier les superpositions de champs d'actions, notamment sur les activités de promotion. Des tentatives ont été menées dans le sens du déploiement d'un site internet partagé permettant la valorisation de la destination à travers la présentation d'une offre globale. L'outil n'aura finalement pas vu le jour, faute de consensus politique et financier. Par ailleurs, un projet de recrutement de chargé de mission tourisme devait répondre à un besoin de montée en compétences suggéré par le rôle d'ingénierie du PETR.
- Globalement si une cartographie des activités menées à l'échelle du territoire du PETR faisait sens pour tous en matière de lisibilité de l'action, cette volonté de coordination a rencontré des liés la commercialisation, mais aussi aux différences de compétences de chacun, a mis des limites aux volontés de partage et de mutualisation éventuelles.
- Un travail sur ces sujets qui a été principalement réalisé entre techniciens et qui a intégré trop tardivement les élus ne permettant dès lors pas de lever les barrières politiques.
- La stratégie touristique a notamment pris vie à travers le financement de projets Leader, publics comme privés.

Coordonner les interventions visant à renforcer l'économie et développer l'emploi sur le territoire

Sous-axes	Actions	Etat d'avancement de l'action	Facteurs explicatifs
Lancer des initiatives pour faire de l'aéroport de Beauvais une porte d'entrée, une vitrine, économique et touristique à fort impact pour le territoire	Diffuser et partager les données existantes et étudier précisément le nombre et la typologie des passagers (enquête) et faire un état des services d'ores et déjà existants sur le site		<ul style="list-style-type: none"> Des études réalisées par l'aéroport en interne, mais une diffusion et une appropriation par les collectivités insuffisante. Pas d'impulsion du Pays sur ces sujets.
	Définir les offres de découvertes touristiques à commercialiser autour du site et mener des actions commerciales proactives		Non traité
	Renforcer la promotion économique et touristique du territoire autour de cette infrastructure (cf sous axe précédent)		<ul style="list-style-type: none"> Une stratégie menée par l'aéroport qui est davantage tournée autour de Paris que du territoire avoisinant. Des complexités à travailler avec l'aéroport La convention entre la CAB et l'aéroport a été arrêtée en 2017.
	Mettre en place des services adaptés aux utilisateurs business de l'aéroport et en faire des ambassadeurs du territoire		Non traité
	Mettre en place un réseau de jumelage avec les principales villes desservies par l'aéroport		Une action a été engagée en ce sens mais finalement arrêtée (manque de portage et de temps)



Focus sur l'aéroport

- Le sujet de l'aéroport a été abordé dans le programme Leader dans le cadre des projets de coopération avec des villes européennes ayant également un aéroport low cost.
- La stratégie de captation des passagers de l'aéroport n'apparaît pas nécessairement comme la stratégie adéquate autour de laquelle concentrer toutes les énergies, mais plutôt comme une opportunité marginale.
- Un positionnement davantage tourné autour du tourisme de proximité, notamment visant à capter une clientèle francilienne, semble être une opportunité à développer.

Coordonner les interventions visant à renforcer l'économie et développer l'emploi sur le territoire

Sous-axes	Actions	Etat d'avancement de l'action	Facteurs explicatifs
Lancer une démarche d'optimisation du foncier économique à l'échelle du Pays, dans une logique de mise en cohérence globale	Etablir à l'échelle du PGB un schéma de cohérence des zones d'activités existantes ou en projet afin d'optimiser l'utilisation de ce foncier		<ul style="list-style-type: none"> • Il existe des freins politiques pour porter le développement économique à l'échelle du Pays. En effet, le développement économique est un secteur concurrentiel qui complexifie la coordination et crée des tensions notamment entre les territoires ruraux et l'agglomération. • En matière de développement économique, les actions sont portées à l'échelle des EPCI (projet de créations, d'extensions, de requalifications). • Pour autant, la possibilité d'un schéma de ZAE est vu comme un outil au service de la valorisation de l'existant dans sa diversité. Cet outil permettrait d'avoir une base partagée pour communiquer auprès des porteurs de projet. • Ces actions n'ont pas vu le jour faute de temps, d'énergie et de volontés politiques.
	Mettre en commun le recensement des friches industrielles à l'échelle du territoire		
	Identifier les marges d'actions envisageables et lancer des opérations mutualisées de requalification et d'optimisation du foncier économique		
S'appuyer sur l'Institut Lassalle, le pôle IAR et les acteurs agricoles pour impulser une dynamique de projet à l'échelle du Pays	S'appuyer sur l'Institut Lassalle, le pôle IAR et les acteurs agricoles pour impulser une dynamique de projet à l'échelle du Pays		Non traité ou non remonté
	Promouvoir l'émergence d'un événement phare autour de l'Institut Lassalle et des acteurs agricoles du Pays		

Coordonner les interventions visant à renforcer l'économie et développer l'emploi sur le territoire

Sous-axes	Actions	Etat d'avancement de l'action	Facteurs explicatifs
Renforcer la compétitivité des entreprises du Pays grâce à la formation et à une meilleure intégration dans les marchés régionaux, nationaux et internationaux	Faire un état des lieux ou compiler les état des lieux existants afin de mesurer les besoins des entreprises en matière de recrutement (GPECT à l'échelle du Pays)		<ul style="list-style-type: none"> • La Commission Développement Economique du Conseil de Développement Territorial du PGB a travaillé en auto-saisine sur ces sujets de l'emploi en réponse aux difficultés rencontrées par les entreprises locales en matière de recrutement. • Le CDT a notamment engagé des travaux sur l'identification de l'offre et de la demande de formation, mais aussi sur les métiers du BTP (en tension et en évolution) • Une dynamique finalement freinée faute de recrutement associé en interne et de portage des objets de travail au sein de l'APGB
	Mettre en place des formations en adéquation avec les besoins des entreprises du territoire afin de renforcer les recrutements locaux et ainsi fidéliser les entreprises sur le territoire		<ul style="list-style-type: none"> • Un manque d'animation du Conseil Régional sur ce sujet • Des formations devant voir le jour avec CCI et CMA
	Mettre en place des actions de promotion visant à faire découvrir les métiers du territoire et ainsi mieux les valoriser auprès des jeunes		Des actions portée par la MEF en ce sens: bus de l'emploi...
	Mettre en place des actions visant à permettre une meilleure intégration des PME dans les marchés régionaux, nationaux et internationaux		Non remonté

Promouvoir un équilibre ville-campagne via un aménagement concerté

Sous-axes	Actions	Etat d'avancement de l'action	Facteurs explicatifs
Devenir un territoire d'innovation en matière de rénovation de l'habitat, en particulier au niveau énergétique	Envisager la mise en place de dispositifs opérationnels de rénovation sur l'ensemble du Pays du Grand Beauvaisis		Des opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) ont été lancées par des EPCI: fonds façades, fonds énergie, fonds travaux d'amélioration du confort...
	Mettre en place une solution d'ingénierie financière en faveur de la rénovation énergétique		<ul style="list-style-type: none"> • Non traité par l'APGB • Pas de mise en place connue d'un fonds en faveur de la rénovation énergétique comme ambitionné, ni de participation du PGB. • Pas de contractualisation du PGB avec l'ADEME dans le cadre du Service Public de l'Efficacité Energétique
	Réfléchir à la mise en place de formations à destination des entreprises et de campagnes de sensibilisation		<ul style="list-style-type: none"> • Des formations existantes visant à accompagner les TPE dans la prise en compte des nouveaux enjeux environnementaux et énergétiques. • Mais un label qui a des effets contraignants (coûts, renouvellement annuel, etc.)

Promouvoir un équilibre ville-campagne via un aménagement concerté

Sous-axes	Actions	Etat d'avancement de l'action	Facteurs explicatifs
Renforcer et promouvoir les solutions d'une mobilité durable	Promouvoir des solutions de covoiturage en partenariat avec le Conseil Général		<ul style="list-style-type: none"> Des aires de covoiturage ont été développées par les EPCI Le Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise (SMTCO) a développé une plateforme numérique permettant la rencontre de l'offre et de la demande de covoiturage.
	Favoriser des réseaux de transport performants		<ul style="list-style-type: none"> Une mobilisation des EPCI pour les liaisons ferroviaires (maintien des lignes régionales...) Mais des difficultés de rabattement persistantes. Des expérimentations de transport à la demande, transport solidaire... mais des initiatives arrêtées au regard du coût engagé
	Veiller au désenclavement du territoire		Un déficit de lobbying du Pays sur le sujet
Fédérer les acteurs autour d'un grand projet collaboratif porteur d'identité pour le territoire	Etudier l'opportunité et la faisabilité de la création d'un Parc Naturel Régional au niveau du territoire		Une étude de faisabilité du PNR est en cours, elle a été lancée par le PETR et non pas l'APGB
	Etudier l'opportunité et la faisabilité de la création d'un Pays d'Art et d'Histoire au niveau du territoire		Des discussions lancées entre les acteurs mais pas de labellisation actuellement



Focus sur le transport à la demande

- Des expérimentations en matière de transport à la demande sur 2 cantons: Breteuil et Grandvilliers
- Ces expérimentations avaient vocation à s'élargir à plusieurs collectivités pour renforcer la mobilité inter territoriale
- Mais un nombre de bénéficiaires qui restait restreint et un coût jugé trop important par les élus
- Des besoins toujours présents mais un modèle économique qui reste à trouver

Faire du Pays un laboratoire d'idées, une tribune, pour échanger, innover, défendre des intérêts partagés et communiquer

Sous-axes	Actions	Etat d'avancement de l'action	Facteurs explicatifs
Développer une stratégie de marketing territorial mettant en valeur l'identité, les valeurs et les atouts discriminants du territoire	Elaborer une étude de marché sur le positionnement de l'offre territoriale dans son environnement concurrentiel et l'évaluation de l'offre territoriale au regard de la demande (ambitions, plan d'actions et fiches projets, mise en oeuvre positionnant le PGB comme le coordinateur)		<ul style="list-style-type: none"> • Une valorisation des territoires qui s'est effectuée à travers les acteurs du tourisme et dans des logiques plutôt individuelles. • Manque de vision globale du territoire du PETR en matière de valorisation et de communication/image. • Manque de professionnalisation dans le travail effectué (pas de stratégie de marketing à proprement parlé)
Faire du PGB un laboratoire d'idées permettant d'identifier des solutions innovantes pour le territoire	Impulser dans les instances existantes du PGB une nouvelle méthode de travail		<ul style="list-style-type: none"> • Globalement un manque de suivi des travaux qui se traduit notamment dans la difficulté à effectuer le bilan de la charte • Un déficit de développement de pratiques innovantes
	Impulser dans les instances existantes du PGB une nouvelle méthode de pensée		
Faire du PGB une tribune pour défendre des intérêts partagés et communiquer	Identifier les thématiques faisant consensus pour une action de lobbying		<ul style="list-style-type: none"> • Des actions de lobbyings portées par les EPCI • Pas de positionnement du Pays sur le sujet du lobbying
	Identifier les élus les mieux à même de porter les intérêts du Pays en fonction des thématiques mises en lumière		
	Mettre en oeuvre dans la durée de actions de lobbying individuelles ou collectives auprès des instances identifiées pour défendre les intérêts du territoire		

Retour synthétique sur la Charte 2014-2020

✦ Peu d'actions développées à l'échelle du Pays :

- Quelques **expérimentations n'ayant pas été élargies** (coordination en matière de tourisme, transport à la demande, travaux de la Commission de Développement Economique)
- Des **actions portées individuellement par les EPCI** (Contrats Locaux de Santé, OPAH, Maisons de Santé) **ou par les acteurs privés** (tourisme, circuits courts), notamment via le LEADER.
- Des **actions abouties en lien avec d'autres acteurs** (déploiement de la fibre avec les EPCI et Oise THD)

✦ Une diversité de freins à l'action:

- Une Charte très ambitieuse, proposant **un nombre d'actions à développer trop important** pour permettre l'opérationnalité
- Des **moyens limités** (un manque de ressources humaines et matérielles) ne permettant pas d'avoir les compétences nécessaires aux projets
- Des actions **se confondant dans les compétences des communes et EPCI** (lisibilité du rôle de chacun et de la pertinence de porter des actions à l'échelle du territoire).
- Un **manque de portage**
- Une **concentration des énergies engagée au service de la mise en œuvre du programme LEADER** (écriture du dossier de candidature, gestion du GAL, etc.)
- Une **absence de pilotage et de suivi** de la Charte.

Conformément aux objectifs initiaux de la charte de territoire, assez peu d'actions ont été menées à leur terme à l'échelle du Pays du Grand Beauvaisis. D'autres chantiers ont été réalisés en partie. Un grand nombre de thématiques notamment n'étaient pas sous maîtrise d'ouvrage de l'association de Pays.

C'est en ce sens que l'enjeu principal aujourd'hui est de donner du corps, de l'unité et de l'intérêt à ce PETR.



SÉMAPHORES Expertise

Bureau : 43/45 avenue de Clichy • 75017 PARIS • TÉL +33 (0)1 43 90 53 00 • FAX +33 (0)1 43 90 53 32

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la région Paris/Île-de-France

Siège social : 20/24 rue Martin Bernard • 75013 Paris • TÉL +33 (0)1 53 62 70 00 • FAX +33 (0)1 53 62 70 62

SA au capital de de 1.784.415 € • 388 269 045 RCS Paris

Numéro d'identification intracommunautaire FR 10 388 269 045

www.semaphores.fr